



**AIRMAP**

Association Internationale de  
Recherche en Management Public

# 13<sup>ÈME</sup> COLLOQUE AIRMAP

Gestion publique : fractures et cohésion  
*penser/panser les maux de nos sociétés*

**12, 13 et 14 Juin 2024**

A l'IAE Amiens



**LEFMI**

LABORATOIRE D'ÉCONOMIE, FINANCE,  
MANAGEMENT ET INNOVATION



**IAE AMIENS**  
École Universitaire  
de Management

# L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE RECHERCHE EN MANAGEMENT PUBLIC (AIRMAP)

L'AIRMAP regroupe des institutions ainsi que des chercheurs français et étrangers spécialisés dans les domaines du management public et de l'action publique. Lieu d'échange entre les milieux universitaires et les acteurs de l'agir public, l'AIRMAP est aussi un lieu d'exploration d'idées, d'instruments novateurs pour améliorer l'action publique.

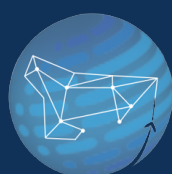
Le 13<sup>ème</sup> colloque de l'AIRMAP se déroulera à l'Université de Picardie Jules Verne les 12, 13 et 14 juin 2024 et aura pour thème « GESTION PUBLIQUE : FRACTURES ET COHÉSION - PENSER/PANSER LES MAUX DE NOS SOCIÉTÉS ».

L'AIRMAP invite les communautés des sciences de gestion et des sciences sociales à présenter autour de cette question :

- des communications théoriques,
- des travaux d'enquêtes de terrain,
- des exposés de nouveaux instruments opérationnels, des méthodes inédites et de diagnostics,
- des études de cas, des démarches innovantes.

Le colloque est soucieux de mettre en valeur notamment :

- le pluralisme des approches théoriques et contextuelles,
- les diagnostics fondés sur des enquêtes de terrain locales et comparatives,
- les nouveautés des démarches opérationnelles,
- le dynamisme des jeunes chercheurs.



**LEFMI**  
LABORATOIRE D'ÉCONOMIE, FINANCE,  
MANAGEMENT ET INNOVATION



**AIRMAP**  
Association Internationale de  
Recherche en Management Public

# PRÉSENTATION DU THÈME DU COLLOQUE

**GESTION PUBLIQUE : FRACTURES ET COHÉSION**  
**PENSER/PANSER LES MAUX DE NOS SOCIÉTÉS**



# GESTION PUBLIQUE : FRACTURES ET COHÉSION

## PENSER/PANSER LES MAUX DE NOS SOCIÉTÉS

La fracture est une métaphore médicale qui suggère une cassure rompant une unité à retrouver.

Dans le champ du management public, l'expression est à la fois le constat de l'échec des politiques conduites et l'appel à un renouvellement des modes d'action de la puissance publique via les multiples innovations qu'initient les gestionnaires et acteurs publics pour créer de la cohésion au sein du corps social.

Pour réduire la fracture, il faut donc :

- Penser : identifier, mettre des mots sur les maux,
- Panser : définir et appliquer le traitement adéquat pour retisser les liens sociaux.

On doit à Marcel Gauchet et à Emmanuel Todd d'avoir proposé le concept de fracture sociale. Marcel Gauchet souligne à ce propos « *La fracture, c'est une séparation entre des gens qui vivent pour ainsi dire dans des mondes différents. ... «Fracture» est donc un terme assez commode pour décrire un état de très forte hétérogénéité, qui a fait le succès, par exemple, de l'opposition entre la France d'en haut et la France d'en bas. Nous sommes devant une dynamique de fragmentation où les micros-conflits foisonnent, mais sans se fédérer dans des oppositions claires... On ne peut même plus parler «d'une» fracture sociale, il faut dire «des» fractures sociales, qui se sont accentuées et multipliées depuis le début des années 1990.* » (Gauchet et Todd, 2016)

Dans nos sociétés fragmentées et fracturées, les liens distendus entre les individus amènent à nous interroger sur notre conception du vivre ensemble et de la gestion de la cité.

Alors que la gestion publique doit garantir l'intérêt général et incarner le collectif, elle semble impuissante à assumer ce rôle, face à l'éparpillement et à la confrontation des intérêts particuliers.

Le constat ne concerne pas que le champ du social, mais chacun des grands domaines d'intervention de la puissance publique.

Les questions soulevées sont multiples comme le souligne l'exemple de la fracture territoriale dont les émeutes récentes ont montré la profondeur : où se situent les fractures ? entre les villes et la France périphérique ? au sein des métropoles ? entre les quartiers ? dans les quartiers ? Comment l'État, promoteur de la notion d'égalité des territoires, peut-il résorber les inégalités territoriales ? Comment les responsables locaux peuvent-ils promouvoir leur territoire, favoriser le développement économique, créer de la cohésion sociale alors que leur pouvoir est contesté et que les moyens financiers dont ils disposent sont limités ? Comment assurer l'égal accès au service public ? Comment réguler dans un territoire l'habitat/le logement/le transport/l'urbanisme, etc. ? Comment accompagner la transition écologique ? Et pour chacun des domaines traditionnels de la gestion publique : gestion de la santé, pilotage des systèmes éducatifs, régulation et accès au numérique, gestion du social, de l'économie sociale et solidaire, etc. se posent, de même, de multiples interrogations sur l'origine des difficultés rencontrées et les solutions apportées ou à apporter afin de retrouver les voies de la cohésion.

Autant de questions auxquelles les contributions attendues tenteront de répondre.

Ces interrogations amènent à questionner les visions et valeurs du service public. Quels processus d'élaboration des politiques publiques et de pilotage des organisations mettre en œuvre pour réduire les fractures qui nous divisent et, en filigrane, pour permettre au management public de se réinventer ?

Il est loin, en la matière, d'y avoir consensus.

Faut-il, considérant que les préceptes du *New Public Management (NPM)* n'ont pas été suffisamment compris et assimilés, renforcer les politiques conduites sous cet étendard et réduire le périmètre de l'État ? Les initiatives privées, débarrassées d'un carcan bureaucratique étouffant, pourraient alors créer de la croissance, un vecteur possible de cohésion sociale.

Faut-il, au contraire, radicalement remettre en cause les politiques conduites sous cette même bannière en organisant un retour de l'État, réarmant la puissance publique pour panser les maux d'une société et prévenir son éventuelle désagrégation ?

Face aux crises économique, sociale, politique, internationale, migratoire, écologique, si la voie du retour de l'État est suggérée, doit-elle prendre la forme d'une rénovation de l'État providence caractéristique de la seconde moitié du XXe siècle ? Ne faut-il pas plutôt emprunter une autre voie, plus autoritaire, réaffirmant la prééminence de la puissance publique, imposant plus que négociant des solutions pour, dans un contexte d'urgence, affronter les menaces du monde à venir ?



Faut-il, autre hypothèse, repenser totalement le système et la gestion publique faisant fi de la dichotomie classique gestion publique/gestion privée, jugée obsolète face à des défis nouveaux comme l'immense chantier de la transition écologique, gérant des communs plutôt que des organisations publiques ?

Ces éléments non exhaustifs peuvent être abordés sous l'angle des disciplines classiques de la gestion (stratégie, ressources humaines, finance, systèmes d'information, marketing, etc.). Ils peuvent également être traités sur une base sectorielle ou des champs de compétences des territoires (santé, éducation, urbanisme/habitat/logement, transport, développement économique, emploi, intégration sociale, culture, captation des ressources naturelles, sécurité et risque, innovation et accès au numérique, etc.).

L'analyse peut aussi porter sur les interactions, les confrontations et les collaborations entre des acteurs concernés (les groupes sociaux, les habitants, les citoyens, les entreprises, etc.) ; les acteurs décideurs (les élus, les administrations, les techniciens, etc.); les acteurs intéressés (les associations, les experts, les mandataires, etc.).

Ce sont ces questions auxquelles le 13<sup>ème</sup> colloque AIRMAP tentera de répondre.

## ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

**BACACHE-BEAUVALLET** Maya, 2016, « Où va le management public ? Réformes de l'état et gestion de l'emploi public », *Positions*, Terra Nova, 59 p.

**BARTOLI** Annie, 1997, *Le management dans les organisations publiques*, Paris, France, Dunod, 300 p.

**BARTOLI** Annie, 2008, « Les outils du management public : fausses pistes et vrais défis », in **Huron** David, **Spindler** Jacques (dir.), *Le management public en mutation*, L'harmattan, Paris, 384 p.

**BARTOLI** Annie, **BLATRIX** Cécile, 2022, *Le Grand Livre du management public : Sens et performance, modernisation et évaluation, défis et logiques d'action*. Dunod, 400 p.

**BEZES** Philippe, 2008, « La réforme de l'État : continuités et ruptures », *Esprit*, Décembre (12), p. 75-93.

**BEZES** Philippe, 2009, *Réinventer l'État : les réformes de l'administration française (1962-2008)*, Paris, France, Presses universitaires de France, 519 p.

**BEZES** Philippe, 2012, « État, experts et savoirs néo-managériaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 193(3), p. 16-37.

**BEZES** Philippe, **MUSSELIN** Christine, 2015, « Le new public management », in *Une french touch dans l'analyse des politiques publiques ?*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), Académique, p. 125-152.

**FERLIE** Ewan, **LYNN** Laurence E., **POLLITT** Christopher, 2007, *The Oxford handbook of public management*, Oxford Handbooks Online, 808 p.

**GAUCHET** Marcel et **TODD** Emmanuel, 2016, « Le grand débat », *Le Point* n°2304, jeudi 3 novembre 2016, p. 119-124.

**GIBERT** Patrick, 1983, *Management public : management de la puissance publique*, Thèse de doctorat, Paris, France, Université Panthéon-Assas, 356 p.

**GIBERT** Patrick, 2011, « Un ou quatre managements publics ? », *Politiques et Management Public*, Vol. 26/3, p. 7-23.

**GUILLUY** Christophe, 2015, *La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires*. Flammarion, « Champs - Actuel », 194 p.

**GUILLUY** Christophe 2017, « Des fractures qui vont durer », *Constructif*, vol. 48, n° 3, p. 22-24.

**HOOD** Christopher, 2005, « Public management : The word, the movement, the science », *The Oxford handbook of public management*, p. 7-26.

**OSTROM** Elinor, 1990, *Governing the commons : The evolution of institutions for collective action*. Cambridge university press, 285 p.

**OSTROM** Elinor, 2012, « Par-delà les marchés et les États. La gouvernance polycentrique des systèmes économiques complexes », *Revue de l'OFCE*, vol. 120, n° 1, 2012, p. 13-72.

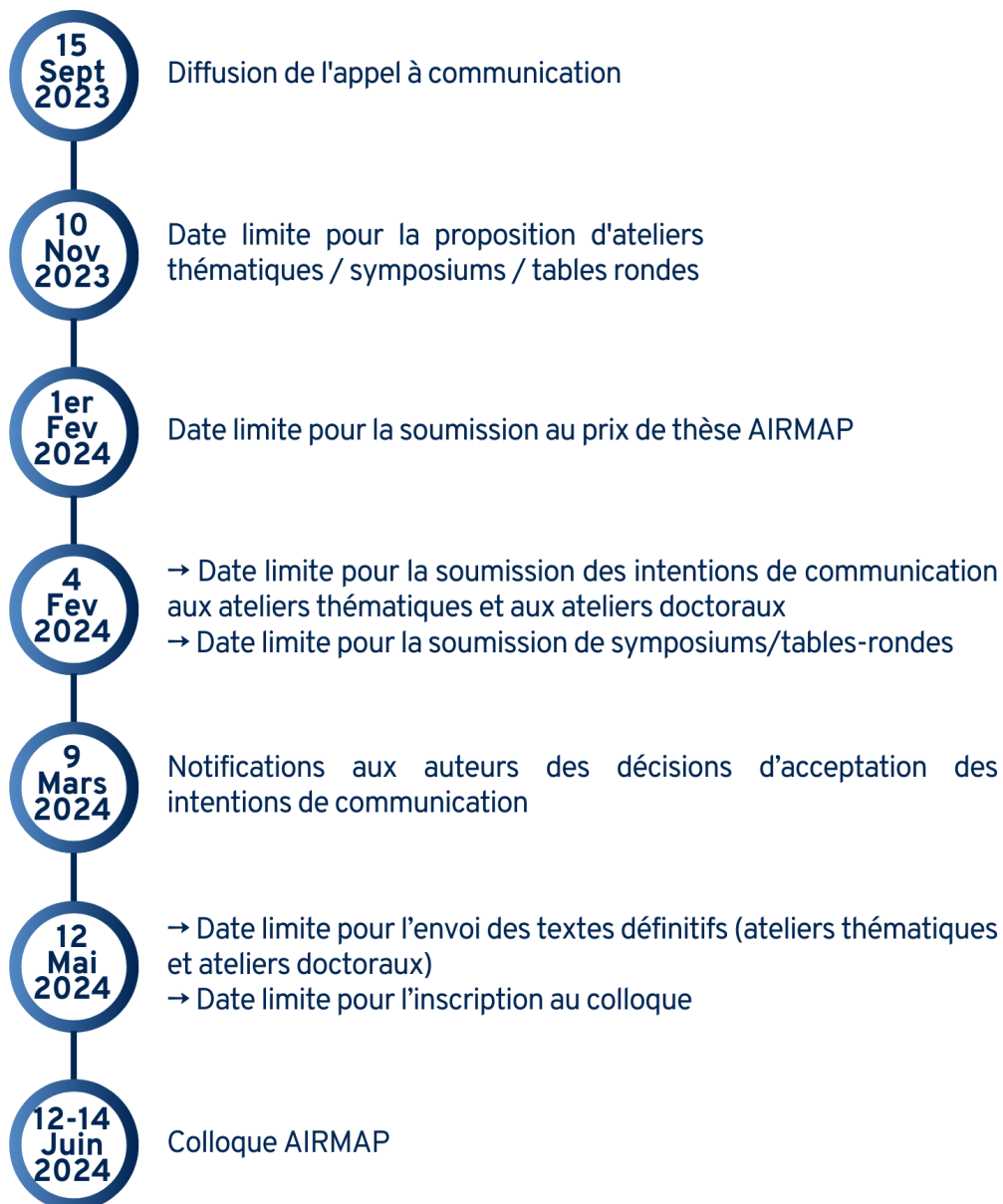
**PEREZ** Roland, **PARANQUE** Bernard, 2012, « Elinor Ostrom : les communs et l'action collective », *Revue de l'organisation responsable*, 2012/2 (Vol. 7), p. 3-10.

**TODD** Emmanuel, 1995, « Aux origines du malaise politique français. Les classes sociales et leur représentation », *Le Débat*, 1995/1 (n° 83), p. 82-103.

**VANDENINDEN** Élise, *Fracture (sociale, numérique, etc.)*. In: *Quaderni*, n°63, Printemps 2007. Nouveaux mots du pouvoir : fragments d'un abécédaire. p. 46-48.

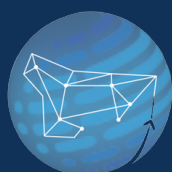


## CALENDRIER



## DÉROULEMENT DU COLLOQUE AIRMAP 2024

A quelques semaines de l'ouverture des jeux olympiques, le mois de juin 2024 sera un mois où les touristes seront probablement nombreux dans la capitale Picarde, nous encourageons les participants à réserver leurs hébergements dès le retour des avis des membres du comité scientifique. Une liste d'hébergements vous sera transmise ultérieurement.



## CONTRIBUTION ATTENDUES ET PARTICIPATIONS AU COLLOQUE

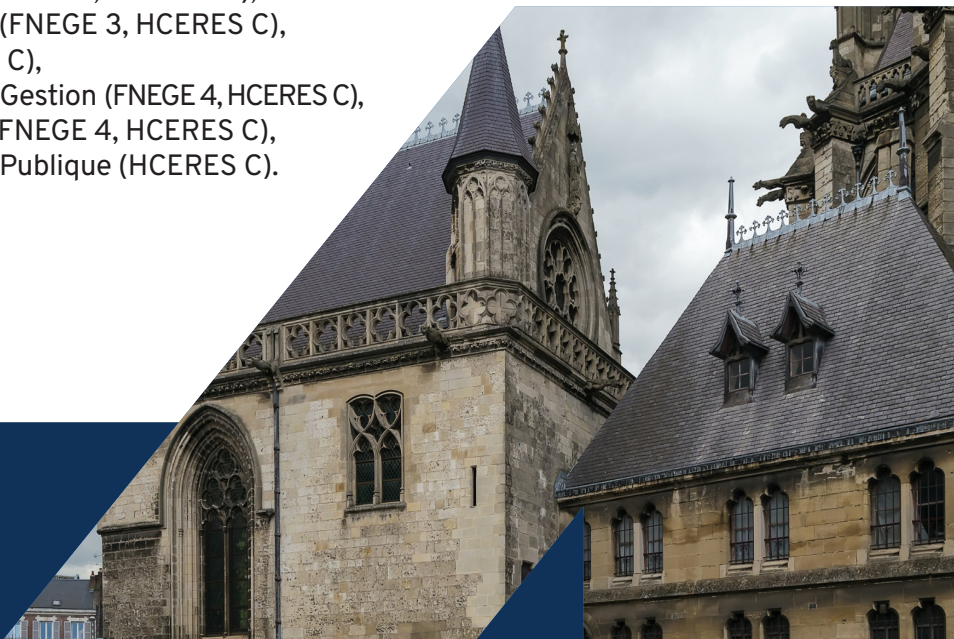
Les contributions et participations au colloque peuvent prendre plusieurs formes, en français ou en anglais :

- Présenter une communication dans un atelier thématique :  
Les intentions de communication pourront cibler ou non l'un des ateliers thématiques du colloque (liste définitive disponible à partir du mois de janvier 2024) ;
- Présenter une communication dans un atelier doctoral :  
Les ateliers doctoraux sont réservés aux contributions des doctorants en début de thèse dont les travaux portent sur une thématique de management public et/ou une thématique avec l'orientation du colloque ;
- Organiser et animer un atelier thématique :  
Les thèmes des ateliers peuvent être spécifiques à la thématique générale du colloque ou s'inscrire, de façon plus large, dans les champs traditionnels du management public (performance publique, marketing territorial, finance publique, gouvernance publique, histoire des administrations, gestion des collectivités, GRH publique, e-administration, etc.) ;
- Organiser et animer un symposium :  
Cet évènement, d'une durée d'une heure et demie, accueille plusieurs intervenants qui présentent de courts exposés et échangent avec l'auditoire sur un thème en lien avec la thématique du colloque et/ou avec une activité scientifique en lien avec le colloque (publication d'un ouvrage, conduite d'un projet de recherche, etc.) ;
- Assister au colloque :  
Il est possible de participer aux échanges et discussions du colloque sans communiquer. Le colloque ambitionne de rassembler des chercheurs de différentes disciplines scientifiques, mais aussi des praticiens, notamment du secteur public (cadres publics, consultants, etc.) ;
- Participer au prix de thèse AIRMAP 2024 :  
Comme chaque année, le colloque donnera l'occasion de récompenser la meilleure thèse soutenue au cours de l'année 2023, dans les champs du management public ou du secteur public.

## VALORISATION

Plusieurs types de valorisations sont envisagés pour les communications. Après sélection par le comité scientifique du colloque, certaines communications pourront être proposées pour publication dans les revues suivantes selon leurs politiques éditoriales :

- Management International (FNEGE 2, HCERES A),
- Gestion et Management Public (FNEGE 2, HCERES B),
- Politiques et Management Public (FNEGE 3, HCERES C),
- Gestion 2000 (FNEGE 3, HCERES C),
- Recherche et Cas en Sciences de Gestion (FNEGE 4, HCERES C),
- Communication et Management (FNEGE 4, HCERES C),
- Revue Française d'Administration Publique (HCERES C).



## CONDITIONS DE SOUMISSION

### *Proposition d'un atelier thématique*

Le colloque AIRMAP est organisé en ateliers. Il est envisagé une quinzaine d'ateliers :

- soit spécifiques à la thématique générale et au contexte du colloque,
- soit plus génériques autour des thématiques générales du management public et de l'action publique.

Les propositions d'ateliers doivent comporter :

- un intitulé d'atelier,
- le ou les animateurs de l'atelier (avec leurs coordonnées e-mail),
- les sujets ou questions traités dans l'atelier,
- les types de contributions attendues,
- les références bibliographiques.

Les propositions d'ateliers sont à envoyer aux organisateurs du colloque au plus tard le **10 novembre 2023** à l'adresse suivante : [colloque.amiens2024@airmap.fr](mailto:colloque.amiens2024@airmap.fr)

### *Communication dans un atelier thématique*

Les intentions de communications doivent être envoyées sous forme d'un résumé étendu de 800 à 1 500 mots au maximum (soit environ 4 500 caractères à 8 700 caractères) comportant :

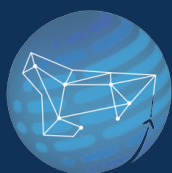
- Le titre de la communication,
- Le ou les auteurs (avec leurs coordonnées e-mail),
- Les enjeux du sujet,
- La problématique et les questions de recherche,
- Le positionnement théorique,
- La méthodologie de recherche,
- Les principaux résultats (attendus ou obtenus),
- Les références bibliographiques.

Les intentions de communications peuvent être rédigées en français ou en anglais. Elles sont à déposer au plus tard le **04 février 2024** sur le site du colloque <https://airmap2024.sciencesconf.org>. (opérationnel à partir du **15 décembre 2023**).

Le texte complet d'une vingtaine de pages (40 000 caractères au maximum) doit être déposé au plus tard le **12 mai 2024** sur <https://airmap2024.sciencesconf.org>

Les communications proposées ne doivent pas avoir été publiées à la date de soumission. Si une soumission dans une revue est en cours lors de la proposition au colloque, cela devra être précisé en note de bas de page attachée au titre de la communication. Si les communications ont été présentées, pour partie, lors de colloques, conférences ou journées de recherche antérieures, cela devra également être indiqué en note de bas de page attachée au titre de la communication, en identifiant les contextes de présentation (nature de la manifestation, lieu, date).

Un prix de la meilleure communication sera attribué lors du Colloque.





## CONDITIONS DE SOUMISSION

### *Communication dans un atelier doctoral*

Les intentions de communications dans un atelier doctoral doivent être envoyées sous forme d'un résumé de 4 500 caractères comportant :

- Le titre de la communication,
- L'auteur (avec ses coordonnées e-mail),
- Le sujet de la thèse,
- Le projet doctoral et ses enjeux,
- La problématique et les questions de recherche,
- Le positionnement théorique,
- La méthodologie de recherche,
- Les principaux résultats d'ores et déjà obtenus ou attendus,
- Les références bibliographiques.

Les intentions de communications en atelier doctoral peuvent être rédigées en français ou en anglais. Elles sont à déposer au plus tard le **04 février 2024** sur le site du colloque.

<https://airmap2024.sciences-conf.org>

Le texte complet d'une vingtaine de pages (40 000 caractères au maximum) doit être déposé au plus tard le **12 mai 2024** sur <https://airmap2024.sciencesconf.org>

### *Proposition d'un symposium ou d'une table ronde*

Le colloque AIRMAP proposera des séances plénières ainsi que des semi-plénières et des symposiums. Les propositions d'organisation d'un symposium doivent comporter :

- Un intitulé général,
- Les sujets ou questions abordés lors du symposium, accompagnés d'un argumentaire,
- Le ou les animateurs du symposium,
- Les intervenants attendus au symposium.

Les propositions de symposium sont à envoyer aux organisateurs du colloque au plus tard le **04 Février 2024** à l'adresse suivante : [colloque.amiens2024@airmap.fr](mailto:colloque.amiens2024@airmap.fr)

### *Participation au prix de thèse AIRMAP 2024*

Le Prix de la meilleure thèse AIRMAP 2024 sera décerné lors du colloque d'Amiens. Toutes les informations sur le règlement et la procédure de candidature sont disponibles à cette adresse :

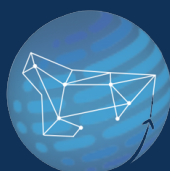
<http://www.airmap.fr/fr/activites/prix-de-these-airmap/>

La date limite d'envoi des candidatures est le **1<sup>er</sup> février 2024**.



## COMITÉ SCIENTIFIQUE

**Mourad ATTARÇA**, Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines, France  
**Annie BARTOLI**, Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines, France  
**Benjamin BENOIT**, Université de Perpignan, France  
**Damien BO**, Université Côte d'Azur  
**Isabelle BORIES-AZEAU**, Université de Montpellier, France  
**Vanessa CASADELLA**, Université de Picardie Jules Verne  
**Carine CATELIN**, Université de Bourgogne, France  
**Didier CHABAUD**, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France  
**Véronique CHANUT**, Université Paris 2 Panthéon-Assas, Largepa, France  
**Yves CHAPPOZ**, Université Jean Moulin Lyon 3, France  
**Hervé CHOMIENNE**, Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines, France  
**Thierry CÔME**, Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines, France  
**Sophie CROS**, Université Le Havre Normandie, ISEL, France  
**Paul CROZET**, IAE Amiens, Université de Picardie Jules Verne, France  
**Céline DESMARAIS**, Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du canton de Vaud, Suisse  
**Mathieu DUNES**, IAE Amiens Université de Picardie Jules Verne, France  
**Jérôme DUPUIS**, Université de Lille, France  
**Jae-Ho EUN**, Korean Institute of Public Administration, Corée du Sud  
**Florian FAVREAU**, EM Normandie, France  
**Sandrine FOURNIER**, IUT Amiens Université de Picardie Jules Verne, France  
**François GEOFFROY**, IAE Amiens Université de Picardie Jules Verne, France  
**Solange HERNANDEZ**, Aix-Marseille Université, IMPGT, France  
**Aurélia HEURTEUX**, Université de Reims Champagne-Ardenne, France  
**Alfred T. HO**, School of Public Affairs & Administration, University of Kansas, Etats-Unis  
**David HURON**, IAE Nice-GRM, Université Côte d'Azur, France  
**Tobin IM**, Seoul National University, Corée du Sud  
**Abdelhalim LAKRARI**, Université Mohamed V, Rabat, Maroc  
**Norbert LEBRUMENT**, Université Clermont Auvergne, France  
**Hae-Young LEE**, Université de YeungNam, Corée du Sud  
**Daekro LEE**, Sejong University (President KAPA 2023), Corée du Sud  
**Aline COURIE LEMEUR**, Maître de Conférences, Université de Versailles St Quentin, France  
**Erick LEROUX**, Université Paris 13, France  
**Etienne MACLOUF**, Université Paris 2, France  
**Antoine MASINGUE**, Université de Valenciennes, France  
**Christophe MAUREL**, Université d'Angers, France  
**Bachir MAZOUZ**, École Nationale d'Administration Publique, Québec  
**Laurent MERIADE**, Université Clermont Auvergne, France  
**Audrey MORGAND**, ESC Amiens, France  
**Gérald ORANGE**, Université de Rouen, France  
**François PICHault**, Université de Liège, HEC École de gestion, Belgique  
**Romain PIERRONNET**, Université de Lorraine, France  
**Delphine PHILIP DE SAINT-JULIEN**, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, France  
**Simon PORCHER**, IAE de Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France  
**Pierre-Charles PUPION**, Université de Poitiers, France  
**Hae-Ok PYUN**, Direction Générale des Entreprises, France  
**Aurélien RAGAIGNE**, Université de Rennes 1, France  
**Nathalie RAULET-CROSET**, IAE de Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France  
**Angèle RENAUD**, Université de Bourgogne, France  
**Corinne ROCHETTE**, Université Clermont Auvergne, France  
**Gilles ROUET**, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, France  
**Rajaa ROYBIER**, Université de Bourgogne, France  
**Jihane SEBAI**, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, France  
**Edina SOLDI**, Aix-Marseille Université, France  
**Grégory SPIETH**, Université d'Orléans, France  
**Bruno TIBERGHEN**, Aix-Marseille Université, France  
**Stéphane TREBUCQ**, Université de Bordeaux, France  
**Loredana URECHE-RANGAU**, Université de Picardie Jules Verne, France  
**Rosemarie VIEDMA**, Université de Picardie Jules Verne, France  
**Pyeong Jun YU**, Yonsei University, Corée du Sud  
**Kwan-Jai YUN**, Université de YeungNam, Corée du Sud



**LEFMI**  
LABORATOIRE D'ÉCONOMIE, FINANCE,  
MANAGEMENT ET INNOVATION



**AIRMAP**  
Association Internationale de  
Recherche en Management Public

## COMITÉ DE PILOTAGE

**Anne BOFFY**, Université de Picardie Jules Verne

**Yves CHAPPOZ**, Université de Lyon , Trésorier, Airmap

**Paul CROZET**, Université de Picardie Jules Verne

**David HURON**, Président exécutif , Airmap

**Guillaume MULLER**, Université de Picardie Jules Verne

**Corinne ROCHETTE**, Présidente académique, Airmap

**Loredana URECHE-RANGAU**, Université de Picardie Jules Verne

## COMITÉ D'ORGANISATION

**Anne BOFFY**, Université de Picardie Jules Verne

**Vanessa CASADELLA**, Université de Picardie Jules Verne

**Paul CROZET**, Université de Picardie Jules Verne

**Mathieu DUNES**, Université de Picardie Jules Verne

**Sandrine FOURNIER**, Université de Picardie Jules Verne

**François GEOFFROY**, Université de Picardie Jules Verne

**Audrey MORGAND**, ESC Amiens

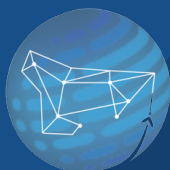
**Guillaume MULLER**, Université de Picardie Jules Verne

**Mehdy PREVOST**, Université de Picardie Jules Verne

**Rosemarie VIEDMA**, Université de Picardie Jules Verne

Ainsi que les étudiants Master en Ressources Humaines de l' Université de Picardie Jules Verne





**LEFMI**  
LABORATOIRE D'ÉCONOMIE, FINANCE,  
MANAGEMENT ET INNOVATION



**IAE** **AMIENS**  
École Universitaire  
de Management

**IAE Amiens**

10 Placette Lafleur • 80 000 Amiens

Tél. 03 22 82 71 44

[scolarite-iae@u-picardie.fr](mailto:scolarite-iae@u-picardie.fr)